



**MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

MOUVEMENT POP 2024

Académie : LYON

Poste : Conseiller Principal d'Education F/H

Discipline : E0030 - EDUCATION (CE ,CPE)

Référence: 010-003-E0030

Lieu d'exercice :

Code RNE : 0010008D

Nom de l'établissement : Collège Saint Exupéry

Commune : Valserhône

Adresse : avenue saint-exupéry (Châtillon-en-Michaille) 01200 Valserhône

Projet d'établissement :

Le collège Saint Exupéry accueille en 2023/2024 640 élèves, répartis en 25 divisions. Il comporte une SEGPA et une ULIS Troubles des Fonctions Cognitives. Il propose également une section sportive, des classes bilangues en sixièmes et les options Français Culture Antique et Latin Culture Antique.

La population est très hétérogène avec des catégories socio professionnelles majoritairement défavorisées. Les résultats sont assez satisfaisants tant du point de vue des examens que de l'orientation des élèves. Cependant, ils sont très hétérogènes. Cette hétérogénéité a pour corollaire la démotivation de certains élèves les plus en difficulté.

Le projet d'établissement actuel a pour objectifs :

- Prendre en charge l'hétérogénéité par classes à projet, aide et soutien, adaptations pédagogiques et démarche bienveillante et exigeante.
- Mettre en place des parcours personnalisés de réussite, et favoriser l'inclusion
- Ouvrir d'avantage le collège vers les familles.
- Favoriser les échanges linguistiques et les partenariats culturels.
- Se servir de l'orientation comme facteur d'implication au service de la réussite scolaire.

Ce projet doit être réécrit comme suite à notre évaluation d'établissement, avec les axes de progrès suivants :

- Donner plus de place à la parole de l'élève, notamment en donnant une place centrale au CVC.
- Mettre en cohérence nos nombreux projets, au regard des besoins des élèves, et améliorer la lisibilité des parcours.
- Améliorer la communication interne et externe.

Missions:

- Contribuer à l'élaboration de la politique éducative de l'établissement en tant que conseiller technique du chef d'établissement ;
- Piloter et former l'équipe vie scolaire aux besoins spécifiques des élèves ;
- Assurer le suivi individuel et collectif des élèves en lien avec les enseignants, les acteurs du secteur médico - social
- Participer aux différents groupes de réflexion ;
- Promouvoir et impulser des projets avec les délégués et le CVC ;

Compétences et/ou aptitudes attendues :

- Connaissance des protocoles d'inclusion et des différentes modalités d'accompagnement pédagogique
- Compétences dans le domaine de l'organisation des espaces vie scolaire
- Maîtrise des outils de communication pour assurer le suivi des élèves et le lien avec l'ensemble des acteurs de la communauté éducative
- Sens de l'écoute et du dialogue dans le cadre de la coéducation

Contact :

Attention, pour valider votre candidature, vous devez candidater dans SIAM ET au travers de la démarche Colibris de l'académie de Lyon :

<https://demarches-lyon.colibris.education.gouv.fr/rh-dipe-candidature-a-un-poste-pop-2d/>

Les candidatures non réalisées dans SIAM ne seront pas prises en compte.

Pour toute question sur le poste et ses enjeux pédagogiques : Nathalie.Beaulieu@ac-lyon.fr, ce.0010008D@ac-lyon.fr

En cas de participation au mouvement inter académique et au mouvement POP, votre candidature au mouvement POP sera privilégiée.

En cas de candidatures multiples au mouvement POP pour lesquelles vous auriez été simultanément retenu, le poste sur lequel vous serez affecté correspondra à celui comportant le rang de vœu le plus élevé.

Toute affectation sur un poste POP entraîne pour l'enseignant retenu l'obligation de rester trois ans sur le poste avant de pouvoir candidater aux mouvements inter académique, intra académique et spécifique.